

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1216)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 879

présenté par
M. Dussopt

ARTICLE 11

À la première phrase de l'alinéa 36, supprimer, deux fois, les mots :

« le ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.